

Luxembourg et prie ses enfants et héritiers de faire dire journellement une messe pendant toute une année et de faire brûler 4 cierges pendant la messe. Elle laisse tous ses meubles à ses filles :

MARIE-JULIANA-JOSEPHE et

ANNE-CHRISTINE-FRANÇOISE, chanoinesse à Remiremont,

ainsi que son carrosse, ses chevaux, le vin et la bière, l'argent comptant et les céréales du grenier dont elles distribueront 10 maldres aux pauvres ; elles donneront cependant à leur frère JEAN-GUILLAUME-LOUIS quelques meubles désignés.

Elle institue exécuteur testamentaire son fils JEAN..... LOTHAIRE, baron de ZIEVEL, commandeur de l'Ordre Teutonique à Luxembourg. Celui-ci fera rentrer les sommes spécifiées qu'elle a prêtées à son fils JEAN-HENRI DE ZIEVEL, prévôt de Luxembourg pour ses besoins et ceux de son frère ERNEST-ENGELBERT et de sa soeur ANNE-CHRISTINE. —

Présenté au notaire Speyr par la testatrice, le 1<sup>er</sup> février 1747 ; endossement le même jour.

Ouverture du testament, le 27 avril 1751, la testatrice étant morte ce jour entre trois et quatre heures du matin, à la requête des enfants qui ont signé : J. H. de Zievel, L. de Zievel, s. Zievel, dame de Remiremont, M. J. de Zievel.

Not. Speyr, N° 27 — français.

Le baron JEAN-HENRI DE ZIEVEL

fils de Lothaire de ZIEVEL

et de Agnès-Appolonia-Elisabeth

de HAGEN zur Motte

×

MARIE - ANNE - HENRIETTE

KAEMMERER de Worms,

baronne de DALBERG.

Voir première partie

Le baron JEAN-HERMANN-LOTHAIRE DE ZIEVEL,

fils de Lothaire de Zievel et de Agnès-Appolonia-Elisabeth  
de Hagen zur Motte.

Frère de Jean-Henri de Zievel.

Chur-Bayerischer Kammerherr

Commandeur de l'Ordre Teutonique à Luxembourg.

1728 Déjà cité en 1728 au baillage d'Alsace.

Documentation Henry de la Fontaine.